المركز الوطني محمد السادس للمعاقين
Centre National Mohammed VI des Handicapés

ROYAUME DU MAROC
Fondation de gestion du Centre National Mohammed VI des Handicapés

Rapport d'activités de la Fondation de Gestion du CNMH/CIAT

Année 2024

Janvier 2025



« A ce propos, Nous tenons à réaffirmer l'intérêt particulier que Nous portons aux personnes handicapées et qui se traduit par l'adoption de programmes intégrés leur permettant de s'insérer parfaitement dans la vie publique, en leur assurant une formation adaptée, leur garantissant les moyens de mener une vie décente ».

Extrait du discours de Sa Majesté le Roi Mohammed VI (que Dieu l'assiste), à l'occasion du troisième anniversaire de l'accession du Souverain au Trône de ses glorieux ancêtres (Tanger, le 30 juillet 2002).

Liste des acronymes :

CNMH : Centre National Mohammed VI des Handicapés.

FNUAP : Fonds des Nations Unies pour la Population.

PSH : Personne en Situation de Handicap.

PSHM : Personne en Situation de Handicap Mental.

JSHM : Jeunes en Situation de Handicap Mental.

TSHM : Travailleurs en Situation de Handicap Mental.

PEC : Prise En Charge.

MAS : Mis à Disposition.

VAD : Visite à Domicile.

PS : Pôle Social.

IOC : Information, Orientation et Communication.

PAS : Prestations et Accompagnement Social.

SR : Santé reproductive.

VBG : Violence Basée sur le Genre.

CRPD: Convention on the Rights of Persons with Disabilities.

Sommaire

I. Introduction 4
II. Prestations techniques et structures du CNMH 5
III. Ressources humaines existantes 2024 : 9
IV. Rappel des orientations du plan d'action 2024 9
V. Réalisations 2024 10
VI. Etat d'avancement des principaux indicateurs par rapport aux résultats attendus du plan d'action 2024 25
VII. Bilan du Centre d'Insertion et d'Aide par le Travail 27

I. Introduction

Le Centre National Mohammed VI des Handicapés (CNMH) est le dispositif national de référence dans le domaine du handicap qui a su cumuler durant plus d'une décennie, grâce aux performances administratives et techniques des pôles dont ilest constitué, une expertise sensiblement développée au regard de son domaine d'intervention.

Depuis son inauguration en 2006 par **Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu l'Assiste**, il s'est toujours distingué par la qualité de ses prestations de prise en charge et d'accompagnement en direction de son public cible.

Dans ce sillage et en exécution des **Hautes Orientations Royales** sensibles, de par le territoire du Royaume, aux besoins et doléances des populations en situation difficile, dont notamment les Personnes en Situation de Handicap, ces dernières années ont été ponctuées par l'implantation de sept Sections Régionales (Safi, Oujda, Fès, Marrakech, Casablanca, Tanger et Agadir) dont l'offre en prestations est spécialement dédiée aux populations présentant des besoins spécifiques.

Sans nul doute, son illustre rayonnement, son positionnement de taille et ses ressources humaines hautement qualifiées font du CNMH un plateau physiqueet technique référencé en termes de normes et standards de prise en charge adaptée, globale et intégrée des PSH.

Mise en synergie oblige, ce dispositif demeure ouvert sur son environnement le plus proche sur les plans social, institutionnel, culturel, environnemental, etc.

A ce titre, il est l'interface privilégiée d'assistance et d'accompagnement éducatif, psychosocial et médical pour les PSH, leurs familles et les associations thématiques dont les doléances versent dans l'atteinte d'objectifs tels que : épanouissement, autonomisation et insertion multidimensionnelle.

Il prend également la forme d'un guichet social d'écoute et d'orientation vers les instances publiques ou non gouvernementales ayant à charge le mandat/missionde venir en aide aux PSH, en tant que sujets de droit et non objet d'assistance.

En tant que pôle d'innovation et d'excellence, le CNMH prône aussi les pratiques sociales innovantes et table sur la recherche-action en matière de : (1) prise charge globale et intégrée médicale et socioéducative, (2) formation professionnelle adaptée, (3) modèle d'insertion professionnelle : juridique, réglementaire, familial et social. (4) champ de validation des acquis d'expérience, de stage et de promotion de la recherche en matière du handicap.

II. Prestations techniques et structures du CNMH

Prestations techniques

Conformément à son statut, le CNMH opère selon une dimension nationale en matière de handicap et articule son action autour des principaux axes subséquents :

Axe 1	Prise en charge de qualité, globale, intégrée et adaptéeà chaque type de handicap.
Axe 2	Contribution à la formation continue et développement des compétences des acteurs associatifs et des départements gouvernementaux en matière du handicap.
Axe 3	Promotion de la recherche scientifique, l'échange d'expertise et la modélisation des bonnes pratiques au niveau national et international.
Axe 4	Conception, développement et supervision de la mise en œuvre des programmes d'insertion socioprofessionnelle et éducative en faveur des personnes en situation de handicap.
Axe 5	Création de synergie entre les différents programmes et interventions en matière de handicap et développementde partenariats avec les acteurs et parties prenantes (tissu associatif, départements gouvernementaux, ONGs...).

Les types de handicap pris en charge par le CNMH sont classés comme suit :

- Handicap physique et moteur ;
- Infirmité Motrice Cérébrale (IMC) ;
- Retard mental ;
- Autisme et troubles apparentés ;
- Handicap sensoriel.

Initialement, lors de son implantation, les activités du CNMH couvraient essentiellement les composantes : socio-éducative, médico-sociale, sportive et sociale.

Ensuite, à partir de l'année 2010, et grâce à un partenariat initié avec l'OFPPT, deux composantes sensiblement indissociables « formation professionnelle » et « insertion socio-économique » sont venues étayer et élargir le panier de prestations et services du CNMH afin de l'ériger en dispositif de référence en matière d'inclusion éducative et professionnelle.

Puis en 2019, du fait de leur caractère transversal et par souci de rationalisation des ressources, les pôles « Développement » et « Formation Continue et Développement des Compétences » sont fusionnés en un seul dénommé « Pôle Développement & Formation ». Sa mission consiste essentiellement en la quête du perfectionnement et de l'expertise.

Par ailleurs, Il est clair que l'efficacité dans la mise en œuvre de la stratégie de la Fondation de Gestion du Centre National Mohammed VI des Handicapés résulte du potentiel de ses différents pôles, ainsi que dans leur capacité à collaborer. A ce titre, le CNMH est organisé en Pôles techniques et un Pôle Ressources et Logistique.

Le Pôle Social, dont la mission revêt un aspect transversal, est constitué de deux Unités :

Unité 1 : Information-Orientation et Communication / IOC :

- Accueillir et Orienter les personnes en situation de handicap et leurs familles au sein du Centre.
- Assurer le secrétariat du PS.
- Etablir une fiche de liaison afin d'éviter les doublons d'enregistrement.
- Instruire les dossiers d'appareillage lourd (Enquête sociale, visite à domicile, prise en charge, commission…).
- Tenir et renseigner le registre d'accueil journalier du PS.
- Tenir et organiser toutes les activités d'archivage du PS.
- Assurer le suivi social des dossiers des bénéficiaires du Pôle de Formation Professionnelle.
- Etablir les bilans mensuels des activités du PS.
- Participer aux diverses activités organisées par le Centre.
- S'occuper de la gestion des ressources humaines du PS.

Unité 2 : Prestations et Accompagnement Social / PAS.

- Accueillir, créer/Gérer les dossiers des nouveaux usagers, orienter et accompagner la personne en situation de Handicap au sein et à l'extérieur du Centre.
- Se charger des enquêtes sociales concernant les gratuités et les réductions des soins dentaires.
- Se charger des enquêtes sociales concernant les demandes de gratuité des médicaments.
- S'occuper des dossiers d'appareillages légers, chaises roulantes et les aides techniques.
- S'occuper (en interne) des dossiers de prise en charge des partenaires du CNMH.
- Etablir des fiches de liaison afin d'éviter les doublons d'enregistrement.
- Coordonner avec les services sociaux relevant des structures du Ministère de la Santé et des CHUs.
- Assurer le suivi social des dossiers des bénéficiaires du Pôle Médico-social, Socio-éducatif et Pôle Sports.
- Contribuer à l'organisation des activités sociales au sein du Centre.

Le Pôle Socio-éducatif, dont les prestations reposent essentiellement sur des ateliers éducatifs destinés aux enfants de 6 à 18 ans, est organisé en :

- Unité d'accueil de jour d'enfants avec retard mental ;
- Unité d'accueil de jour d'enfants Infirmes Moteurs Cérébraux ;
- Unité de l'autisme (4 à 15 ans) ;
- Unité éducation inclusive ;
- Unité parascolaire ;
- Et une Fermette Educative.

Le Pôle Médico-social offre des prestations médicales adaptées aux besoins des personnes en situation de handicap. Ce pôle est composé de :

- Unité de consultation multidisciplinaire spécialisée ;
- Centre d'action médico-sociale précoce et un plateau de rééducation ;
- Unité d'appareillage orthopédique ;
- Unité de soins dentaires ;
- Et l'infirmerie.

Le Pôle des Sports assure des activités d'encadrement et d'accompagnement des personnes en situation de handicap dans différentes disciplines sportives. Le pôle sport offre ainsi :

- Un programme d'activités sportives pour les personnes en situation de handicap (piscine, salle omnisports et salle de musculation) ;
- Des créneaux horaires pour les bénéficiaires fréquentant le Pôle Socio-éducatif et le Pôle Formation Professionnelle ;
- Un soutien et un accompagnement pour les sportifs en situation de handicap du club du CNMH lors de manifestations sportives ;
- Des installations pour l'organisation des compétitions de handisport ;
- Un lieu de stages pour les équipes nationales de personnes en SH.

Le Pôle de Formation Professionnelle, dont les prestations prennent en considération les aptitudes et les capacités intellectuelles des jeunes en situation de Handicap Mental, offre des opportunités de formation dans les filières suivantes :

- Poterie céramique ;
- Employé d'étages ;
- Pâtisserie ;
- Jardinage et espaces verts ;
- Restauration.

Pôle de Développement et Formation se focalise essentiellement sur le développement des capacités et compétences managériales des Ressources Humaines et l'amélioration de la prise en charge des PSH, se charge de :

- Organisation de rencontres scientifiques en rapport avec le domaine social, plus particulièrement le handicap ;
- Mise en place d'une ingénierie de formation spécifique afin de répondre aux besoins du personnel en matière de formation continue et de renforcement des compétences ;
- Conception et concrétisation des plans de formation ;
- Organisation de sessions de formation au profit des professionnels (elles) du handicap et des gestionnaires d'associations actives dans ce domaine ;
- Organisation des formations initiales en partenariat avec les institutions spécialisées ;

- Introduction de nouvelles méthodes et techniques en rapport avec lehandicap non-dispensées au Maroc ;
- Encadrement des étudiants(tes) universitaires au niveau des mémoires de fin d'études pour les licenciés et le niveau Master ;
- Application des orientations stratégiques en matière de développement d'activités du CNMH et leur déclinaison en actions concrètes ;
- Proposition de projet d'amélioration sur la base d'études et d'analyse de l'existant et sur la base des expériences nationales et internationales en matière d'insertion des PSH ;
- Contribution au renforcement du positionnement et du rayonnement du CNMH en tant que référence en matière de handicap.

Le Pôle Ressources et Logistique, est responsable des attributions suivantes :

- La gestion des ressources financières ;
- La tenue de la comptabilité de la Fondation de Gestion du CNMH ;
- La gestion administrative des ressources humaines ;
- Les achats et approvisionnements ;
- La logistique et la maintenance des installations et équipements.

Structures du CNMH

Les activités du CNMH sont étendues progressivement à l'ensemble du territoire national, par un essaimage de l'expertise et des prestations fournis, à travers la création de Sections Régionales. A ce jour, les structures physiques, actuellement en fonction, qui composent le CNMH sont représentées par :

- **CNMH de Salé :** Inauguré par **Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu l'Assiste** en 2006 à Sala AlJadida et dont la capacité est de 600 bénéficiaires.
- **CNMH Régional de Safi :** Inaugurée par **Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu l'Assiste** en 2008 avec unecapacitéde200 bénéficiaires.
- **CNMH Régional d'Oujda :** Inaugurée par **Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu l'Assiste** en 2011 avec unecapacitéde200 bénéficiaires.
- **CNMH Régional de Marrakech :** Inaugurée par **Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu l'Assiste** en2012avec unecapacité de 300 bénéficiaires.
- **CNMH Régional de Fès :** Inaugurée par **Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu l'Assiste** en 2013 avec unecapacité de 300 bénéficiaires.
- **CNMH Régional de Casablanca :** Inaugurée le 23 mai 2019 par **Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu l'Assiste** avec une capacité de 300 bénéficiaires.
- **CNMH Régional d'Agadir :** Ouverte sur instruction royale le 23 février 2022 avec une capacité de 300 bénéficiaires.
- **CNMH Régional de Tanger :** Ouverte sur instruction royale le 23 février 2022 avec une capacité de 600 bénéficiaires.
- **CNMH Local de Tafraoute :** Ouvert en 2024 avec une capacité de 200 bénéficiaires.
- **Centre d'Insertion et d'Aide par le Travail :** Inauguré par Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu l'Assiste le 15 Février 2016 avec une capacité de 80 bénéficiaires.
- **CNMH Régional de Béni Mellal :** En instance d'ouverture.

- **CNMH Régional de Guelmim :** En instance d'ouverture.
- **CNMH Provincial de Khouribga :** En instance d'ouverture.
- **CNMH Provincial de Youssoufia :** En instance d'ouverture.

III. Ressources humaines existantes 2024 :

Les ressources humaines du CNMH sont composées de personnel contractuel, d'auto entrepreneurs et de cadres mis à la disposition du centre par les départements publics, les collectivités territoriales et d'autres partenaires.

CNMH Salé et sections régionales fonctionnelles : Répartition de l'effectif des ressources humaines contractuelles et celles mises à la disposition par structure et par statut

	Salé	Marrakech	Safi	Casablanca	Fès	Oujda	Tanger	Agadir	Total
Mis à disposition	58	21	22	33	19	22	40	44	259
Contractuel	22	02	01	03	05	03	04	00	40
Total	80	23	23	36	24	25	44	44	299

IV. Rappel des orientations du plan d'action 2024

Les axes stratégiques prioritaires du CNMH pour l'année 2023 ont été conçus dans le cadre d'une démarche participative, incluant et intégrant aussi bien les sections régionales que les pôles et unité du CNMH Salé.

Cinq axes stratégiques d'interventions prioritaires pour l'année 2024

Axe 1 : Renforcement des ressources humaines et développement des compétences.

Axe 2 : Développement du système d'information et de communication.

Axe 3 : Consolidation des activités techniques et développement de programmes d'accompagnement médico-social, d'inclusion scolaire, de qualification et d'insertion socioéconomique et du handisport, en faveur de personnes avec handicap bénéficiaires des activités du CNMH.

Axe 4 : développement de la Recherche scientifique et l'expertise y compris la conception des programmes et modèles.

V. Réalisations 2024

1. Principaux événements sociaux, culturels, artistiques, éducatifs, médicaux, sportifs et de formation professionnelle de l'année 2024 :

La grande rentrée éducative 2024-2025 au CNMH et aux centres régionaux

A l'accoutumé, et à l'occasion de la rentrée éducative 2024/2025, le Centre National Mohammed VI des Handicapés (CNMH) a organisé, le 19 septembre 2024, au Centre de Sala El Jadida, et aux autres centres régionaux une journée porte ouverte sous le thème : « Pour une éducation inclusive accessible et de qualité pour tous ».

Destinée aux bénéficiaires du pôle socioéducatif et du pôle de formation professionnelle, cette journée de partage d'information avec le grand public, les associations en l'occurrence vise la création d'un cadre facilitateur aux parents d'une rentrée éducative réussie pour leurs enfants ayant un handicap et de les encourager à adhérer au démarrage du programme éducatif de la nouvelle année entre autres les activités d'accompagnement parental primordial au développement de leurs enfants, l'éducation inclusive, etc.



Le 15ème Forum national du handicap

A l'occasion de la Journée Nationale du Handicap, et sous le haut patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le Centre National Mohammed VI des Handicapés a organisé, du 16 au 19 avril 2024, son 15ème Forum National du Handicap, sous le thème **« Handisport, levier du développement inclusif : de la thérapie à la performance ».**

Près de 400 personnes y ont vivement participé, entre autres des intervenants et acteurs en matière de handicap au niveau national et international, des clubs sportifs, la société civile, des représentants du gouvernement, des entités du secteur privé, des coopérants internationaux, des universités et des particuliers, sans compter un millier de participants et acteurs nationaux à distance via la plateforme ZOOM et la page Facebook du Centre National.

Ont animé ce 15ème Forum du handicap, des experts nationaux et internationaux parmi les plus érudits du domaine du handisport.



Journée de sécurité routière 2024 : les personnes avec handicap demeurent la priorité du CNMH

A l'accoutumée, le Centre National Mohammed VI des Handicapés (CNMH) et la NARSA célèbre, en mois de févier de chaque année, la Journée nationale de la sécurité routière. Etant un pilier de la participation sociale, la sécurité routière adoptée et encouragée par le CNMH est une initiative axée sur la formation et la sensibilisation des jeunes en situation de handicap (PSH) à l'appropriation et l'usage correct du code de la sécurité routière. Une telle activité incitative au respect du code de la route, les signalisations en l'occurrence, prépare mieux les PSH à vivre une vie communautaire sans dangers ni risques de blessures lors de l'usage quotidien des chaussées routières.

Accompagné par le Corps urbain de la Sûreté nationale, ce programme pédagogique contenait des activités éducatives théoriques et pratiques en matière de reconnaissance des différentes signalisations, leur rôle, leur appréhension, etc.





Troubles du Spectre Autistique TSA : formation des parents





Dans le cadre de sa stratégie d'ouverture sur son environnement social, notamment son approche effective des familles ayant des enfants avec handicap, le Centre National Mohammed VI des Handicapés a organisé, au profit des parents ayant des enfants autistes, sa 2ème série de séances de sensibilisation et d'information sur les troubles du spectre autistique.

Cette série de séances de sensibilisation et d'information en matière de TSA vise à mieux outiller les parents de méthodes pratiques d'accompagnement à domicile de leur enfant et de s'insérer dans la continuité de prise en charge hors CNMH, et d'être à l'affût des comportements significatifs de leurs enfants et de leur assurer un accompagnement adéquat, bien entendu en parfaite synergie avec l'équipe pluridisciplinaire du CNMH.

Créée par le CNMH, cette symbiosophie qui existe entre les parents d'enfants autistes et l'équipe pluridisciplinaire du CNMH est l'un des piliers majeurs garantissant le développement des enfants ; leur inclusion sociale et scolaire.

Dossier recherche scientifique Université de New York et CNMH : L'application Blinklab de détection d'autisme ; « vers la validation »





Dans le cadre du partenariat qui lie l'université de New-York et le CNMH notamment dans le cadre d'utilisation des neurosciences pour l'amélioration de la vie quotidienne des enfants ayant des TSA, le CNMH et l'Université de New-York ont organisé une journée d'état d'avancement relatif au fonctionnement de l'application numérique de détection d'autisme BLINKLAB. Cette expérimentation étant dans sa phase finale de validation annonce à priori des résultats probants.

Les neurosciences sur un Smartphone : « Transformez un Smartphone ordinaire en un outil puissant pour effectuer des évaluations neurocomportementales ».

Blinklab serait le premier instrument mondial à l'échelle internationale à assurer des tests à distance, facilitant ainsi l'étude des maladies neurologiques telles que la schizophrénie et l'autisme. C'est une révolution dans le domaine de l'apprêt et l'évaluation neurocomportementaux.

En outre, l'étude multicentrique qui a couvert huit centres distincts à travers le Maroc a été conçue non seulement pour le Maroc, mais également pour atteindre des communautés partout dans le monde. Selon le Professeur à l'université de New-York, Abdesslem El IDRISSI, l'objectif principal de ce projet est de proposer l'application Blinklab directement aux enfants autistes quelles que soient leurs communautés, afin de les doter et leurs soignants de meilleurs outils pour comprendre et gérer l'autisme et par le fait améliorer considérablement leur qualité de vie.

Province de Midelt (Boumia), des appareils orthopédiques pris en charge par le CNMH dans le cadre de la caravane médicale de la Fondation Mohammed V pour la Solidarité

Conformément aux orientations de Sa Majesté Mohamed VI que Dieu l'assiste, entre autres, la réduction des disparités sociales et la promotion des initiatives d'intégration sociale des personnes en situation de handicap, la Fondation Mohammed V pour la Solidarité comme à l'accoutumée a mobilisé sa caravane médicale au profit des bénéficiaires avec handicap de la province de Midelt-Boumia.

Ainsi, le CNMH en tant que filiale de la Fondation Mohammed V pour la Solidarité et référence nationale en matière de handicap avait procédé au début de l'année 2024, à la consultation et à la prise de mesures orthopédiques de 105 citoyens (ennes) avec handicap moteur de la province Midelt – Boumia.

Certes des Orthèses cruro-pédieuses articulées, prothèses tibiales, corsets siège-têtière-tablette-repose pied, attelles de marche, chaussures et semelles orthopédiques et attelles de marche avec semelle de compensation… forment les 238 articles orthopédiques fabriqués pour ces citoyens (ennes) afin de les aider à développer leur mobilité et de raviver leur empowerment.



Le 8 mars : Journée de la femme, le CNMH continuellement fidèle aux efforts des femmes

Le 8 mars est sans équivoque une occasion pour saluer les efforts vigoureux fournis par les femmes ainsi que leur participation au rayonnement du Centre National Mohammed VI des Handicapés (CNMH).

Réunies par le Dr Khalid BENHASSAN, Directeur du CNMH, autour d'une réception-cocktail, les femmes du Centre ont été vivement saluées aussi bien pour leurs compétences professionnelles que pour leur détermination à relever des défis créateurs, bien entendu, pour la noble cause qui demeure la prise en charge des PSH, nommément la participation sociale effective débouchant sur leur bien-être.

« Investir dans les femmes : accélérer les progrès » fut le thème qu'a choisi l'ONU cette année 2024 pour que le bénéfice de l'égalité des sexes devienne réalité pour toutes et tous. Le CNMH, s'est engagé depuis sa Fondation en 2006 par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, non seulement pour l'égalité des hommes et des femmes, mais aussi la création de toutes les conditions nécessaires et indispensables au développement du leadership féminin.

Certes, à son tour et sur les pas de la thématique de l'ONU, M. Abdellatif MOUATADID, Secrétaire général du CNMH, n'a pas manqué de mettre en avant l'implication des femmes dans le développement du CNMH et son rayonnement à l'échelle nationale en encourageant les efforts des professionnelles des éducatrices spécialisées, des assistantes sociales, des formatrices, des administratrices…pour leur excellence et leur dévouement au service de la Fondation.



DGSS/FAR et CNMH : 4ème Session de formation en handicap des éducatrices du préscolaire

La Direction Générale des Services Sociaux des Forces Armées Royales (DGSS-FAR) et le Centre National Mohammed VI des Handicapés (CNMH) ont entamé la : 4ème session de formation en handicap des éducatrices de la petite enfance relavant des FAR. Cette formation intervient dans le cadre de la convention de partenariat CNMH/DGSS signée en 2021, dont la finalité est la contribution au développement des compétences des éducatrices du préscolaire de la DGSS afin qu'elles contribuent au processus de prise en charge éducative précoce des enfants avec handicap, notamment l'inclusion,

l'autonomisation ou encore la facilitation lors des situations particulières de préscolarisation.

Desservi par des experts, des professionnels et des universitaires nationaux du domaine du handicap, le contenu de la formation dispensé représente un facteur de contingence, ou encore une variable scientifique dépeignant l'expertise du CNMH dans ce domaine.



Forces auxiliaires et CNMH : 2ème session d'information et de sensibilisation sur le handicap

Le Centre National Mohammed VI des Handicapés (CNMH), a organisé une série de sessions d'information et de sensibilisation des fonctionnaires officiers, sous-officiers des forces auxiliaires et leurs familles de la région du nord.

Ayant commencé au début de l'année 2024, cette série de sessions de sensibilisation a couvert les délégations régionales des Forces Auxiliaires de la région du nord à savoir : Casablanca, Rabat, Fès, Oujda et Tanger.

Certes, le but de cette journée instructive demeure le partage de l'information concernant le handicap et ses différentes formes ainsi que la sensibilisation et l'accompagnement des parents fonctionnaires des Forces auxiliaires aux différents services de prise en charge mis à leur disposition, notamment le dépistage et le diagnostique précoce ainsi que l'accompagnement et le suivi au sein du CNMH et des Sections régionales.





La 8ème édition du Théâtre de l'enfant avec handicap

Le CNMH de Salé a organisé sa 8ème édition du Théâtre de l'enfant avec handicap, cet événement à connu en plus de la participation du CNMH de Salé et des centres régionaux une forte participation d'associations représentant presque toutes les régions du Royaume.

Certes, le théâtre et la pratique théâtrale facilitent l'insertion, dans la société, des personnes présentant un handicap mental. Synonyme d'inclusion, le CNMH veille à une variété de conditions pour que cet art ait une portée inclusive.

Pour le CNMH, le théâtre et la pratique théâtrale sont des moyens qui jouent un rôle important dans le processus d'inclusion, et pour cette raison les éducateurs spécialisés en collaboration avec des artistes nationaux de renommée préparent au préalable le terreau ouvert aux PSH tout en veillant à éviter le maximum de les enfermer dans des situations de handicap afin qu'ils puissent ressortir de véritables créations artistiques. La ville de Safi était à l'honneur cette année. Certes, c'est la Section régionale de Safi et l'association Dar LKBIRA également de Safi qui ont remporté le premier prix.



CNMH Salé et Sections régionales : Activités estivales inclusives 2024, droit, récréation et capacitation

L'un des principes fondamentaux du CNMH est de promouvoir une vie active pour les personnes présentant un handicap mental (PSH). Ces activités étant un moyen d'inclusion sociale permettent d'influencer positivement l'humeur et la santé du PSH, tout en l'aidant à adopter et à développer des habitudes et des habiletés de vie saine.

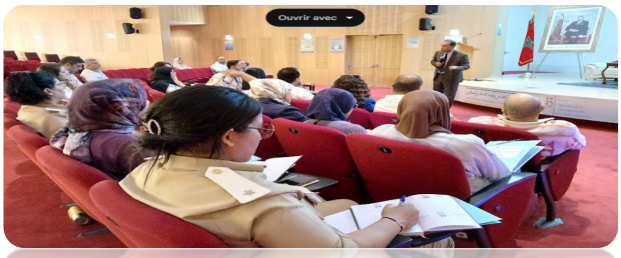
Ainsi du15 au 26 juillet 2024, sous le thème : **« Activité estivale inclusive 2024, droit, récréation et capacitation » ont** été organisées au profit de 65 enfants (70 % avec handicap et 30 % sans handicap), généralement des écoliers en situation de précarité, plusieurs activités de tous les goûts tels que le sport adapté qui en plus de ces bienfaits physiques et émotionnels développe la motivation, et la capacité d'apprentissage par les pairs.
Ont été organisées également des activités musicales et de théâtre qui permettent la libération des sens par l'amélioration de l'estime de soi, la communication, la vision de groupe et la libération des émotions. Et, durant cette période plusieurs autres activités variées comme le jardinage, des sorties culturelles et de loisir ont animé cette colonie de vacances.




Atelier de la santé scolaire inclusive

Cet atelier de santé scolaire et universitaire, hormis sa grandeur nationale est fruit de la collaboration entre le Ministère de la Santé et le Ministère de l'Education Nationale. Il s'intéresse à un ensemble d'activités préventives, éducatives et curatives entreprises au niveau des établissements scolaires et universitaires en faveur des élèves et des étudiants. Pour le CNMH cet atelier s'est focalisé sur les PSH et la façon de leur permettre un meilleur développement physique et mental dans un environnement favorable à la santé; et ce à travers:

- ✓ Le développement d'actions à l'éducation sanitaire pour PSH ;
- ✓ Le dépistage et la prophylaxie de certaines maladies transmissibles et non-transmissibles liées au handicap ;
- ✓ La prise en charge du handicap et de certains problèmes de santé.



Formation du personnel du CNMH sur les troubles des apprentissages spécifiques (avec le MDS)

En raison des troubles des apprentissages devenus de plus en plus importants ces dernières années, le CNMH et l'Association Marocaine de Dyslexie (AMD) ont organisé en collaboration avec le Ministère de Solidarité, de l'Insertion sociale et de la Famille une formation du personnel du CNMH sur les troubles d'apprentissages spécifiques (TAS).

Objectifs de la formation :

- ✓ Acquérir des connaissances théoriques sur les troubles cognitifs spécifiques et troubles des apprentissages spécifiques (TAS);

- ✓ Etre capable de repérer des difficultés scolaires spécifiques et durables;
- ✓ Comprendre le repérage, le diagnostic et la prise en charge des TAS;
- ✓ S'approprier les aménagements et les adaptations pour les enfants atteints d'un TAS;
- ✓ Appréhender et comprendre mieux les projets pédagogiques personnalisés.



Sinistrés du Séisme d'Al Haouz, le CNMH reçoit un don d'Axa Service Maroc de 175000 Dhs

L'élan de solidarité continue après le séisme dévastateur qui a touché la région d'Al Haouz en septembre dernier ; elle revêt la forme d'un impératif, qu'en dehors de l'urgence demeure une propension spontanée qui pousse tout un chacun à faire sa part dans le souci du bien-être de leur compatriotes sinistrés.

Ainsi, le 6 décembre, une cérémonie de remise de don d'une valeur de 175 000 Dhs a eu lieu au profit du Centre National Mohammed VI des Handicapés (CNMH) ; lors de cet événement auquel ont assisté Éric BERGER, Directeur Général d'ASM, et Bertrand GAULANDEAU, Directeur du Capital Humain d'ASM. Ce geste de solidarité démontre l'engagement d'AXA Services Maroc envers la responsabilité sociale et sa volonté d'apporter un soutien concret aux communautés touchées par des événements tragiques.



Entraide Nationale et CNMH : Session de formation en handicap des cadres des COAPH :

La Direction de l'Entraide Nationale (EN) et le Centre National Mohammed VI des Handicapés (CNMH) ont entamé en décembre 2024 une session de formation en handicap au profit des cadres des COAPH. Cette formation intervient dans le cadre de la convention de partenariat qui lie les deux structures, dont la finalité est la formation et le développement des compétences en matière du handicap.

Autant que faire se peut, le CNMH n'épargne aucun effort pour enrichir les structures nationales en formation et en contenu exubérant en matière de handicap notamment la

prise en charge pluridisciplinaire inclusive dans toutes ses formes et ses aspects scientifiques.

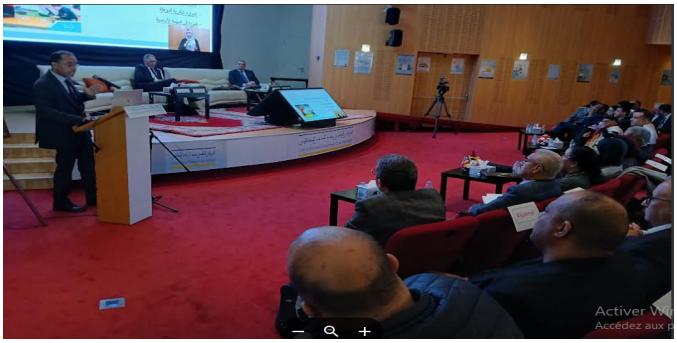
Desservi par des experts, des professionnels et des universitaires nationaux du domaine du handicap Cette formation tend a diversifier et améliorer une nouvelle génération de services sociaux ayant des dimensions intégratives, qui place la personne avec handicap au centre des préoccupations des politiques en tant qu'acteur principal et influent dans leur préparation et leur mise en œuvre ; tout ceci pour un avenir prometteur et surtout fidèle aux orientations et à la vision éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu l'Assiste.



FG CNMH et UNFPA : Organisation du Séminaire Régional pour « la promotion de la participation et l'inclusion sociale des femmes et des jeunes en situation de handicap ».

Dans le cadre du programme de coopération entre la Fondation de Gestion du Centre National Mohammed VI des Handicapés (CNMH) et le Fonds des Nations Unies pour la Population, et conformément au Plan de Travail Annuel 2024, le CNMH et l'UNFPA Maroc on organisé un séminaire Régional dont le thème est : « ***la promotion de la participation et l'inclusion sociale des femmes et des jeunes en situation de handicap à travers le modèle du Centre National Mohammed VI des Handicapés*** ».

Ce séminaire tire ses soubassements de la constitution du Maroc de 2011, particulièrement l'article 34 dont l'esprit demeure la réhabilitation et intégration dans la vie sociale et civile des handicapés physiques, sensorimoteurs et mentaux et leur faciliter la jouissance des droits et libertés reconnus à tous ». Certes, l'expertise du CNMH en tant que référence nationale va dans ce sens, c'est-à-dire la prise en charge des personnes handicapées en amant pour une inclusion socioéconomique en aval en passant par tout un processus socio-développemental spécifique, voire inhérent à chaque type de handicap.



Activités de développement et de recherche

- Projet « Master » en partenariat avec la Faculté des Sciences de l'Education en matière de la « santé des personnes avec handicap », (cadre : convention entre le CNMH et l'Université Mohammed V) ;
- Projet de recherche sur le handicap invisible (dépistage et prise en charge précoce), (Université Mohammed V) ;
- Participation à l'élaboration d'un guide du programme national sur l'autisme, avec le Ministère de la Santé ;
- Formation des professionnels et des parents en matière d'autisme dans le cadre du programme RAAFIQ + du MDS.

2. Les indicateurs de performance par prestation, par structure et par année :

En exécution des orientations de la Présidence du Conseil d'Administration émises lors des réunions de cadrage stratégique, les activités réalisées et le bilan de l'année 2024 s'inscrivent dans l'esprit du prolongement du projet d'établissement du CNMH, élaboré en 2017.

Ainsi, la monture retenue de ce projet préconise les trois modèles de prise en charge des personnes avec handicap :

1. Le modèle « Projet de Vie » : Le modèle « projet de vie » concerne les bénéficiaires envers lesquels le CNMH se fixe des objectifs de résultats. Dans ce sens, le CNMH préconise deux démarches :

- L'assistance et le soutien socioéducatif à **l'inclusion scolaire en école ordinaire pour les enfants qui ont dépassé leurs difficultés d'apprentissage** ;
- La **formation professionnelle des personnes avec retard mental léger** à dessein de leur inclusion socioprofessionnelle.

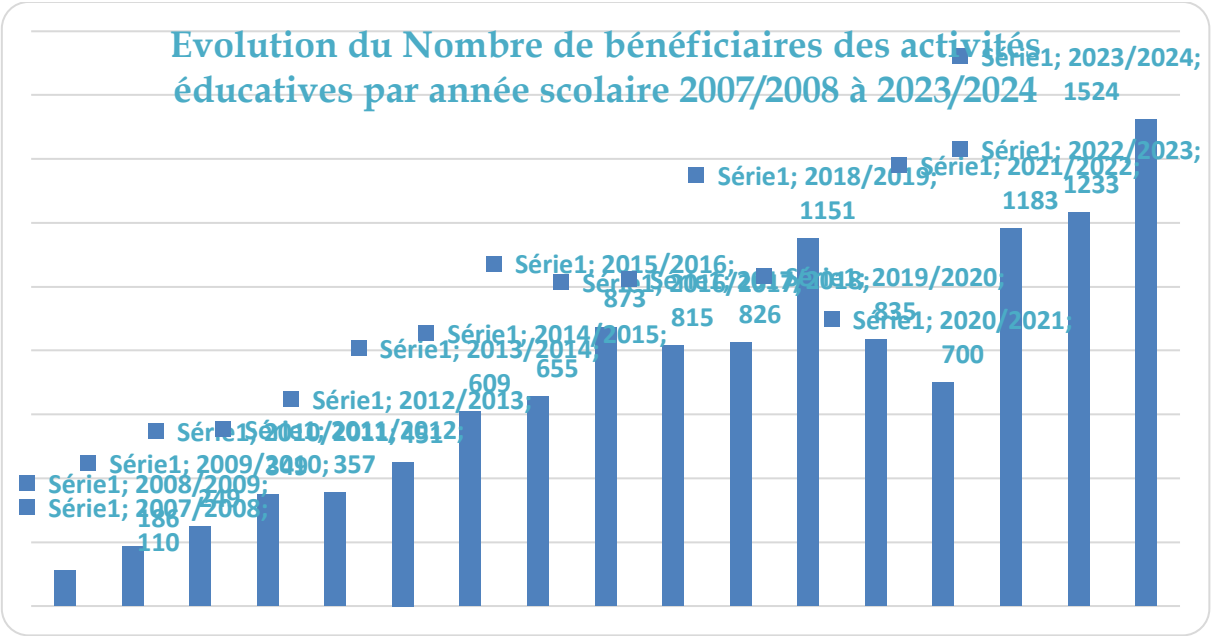
Certes, les pôles en charge de ces missions sont le Pôle Socio-éducatif et le Pôle de la Formation Professionnelle. Parallèlement, participent au projet de vie tous les pôles du CNMH à savoir : le pôle social, le pôle médical, le pôle socioéducatif, le pôle des sports et le pôle de formation professionnelle.

2. Accompagnement ponctuel : En réponse à un besoin particulier prescrit par les professionnelles de la santé, les personnes ou patients en situation de handicap bénéficient d'une prise en charge planifiées par les pôles du CNMH, Il s'agit essentiellement de prestations médicales et / ou d'activités sportives.

3. Accompagnement occupationnel : Le modèle d'**accompagnement occupationnel** est destiné généralement à des patients polyhandicapés ou avec un handicap lourd. Les prestations et activités qui leurs sont dédiées gravite autour d'activités sportives, prestations médicales, prestations éducatives ponctuelles (activité théâtrale seule, la musique seule, l'horticulture seule, etc.) et des activités d'initiation professionnelle.

Prestations socioéducatives

Evolution du nombre de bénéficiaires des activités éducatives
De 2007/2008 à 2023/2024



Le CNMH a enregistré une augmentation de la performance socioéducative qui est passée de 1233 bénéficiaires en 2022/2023 à 1524 en 2023-2024.

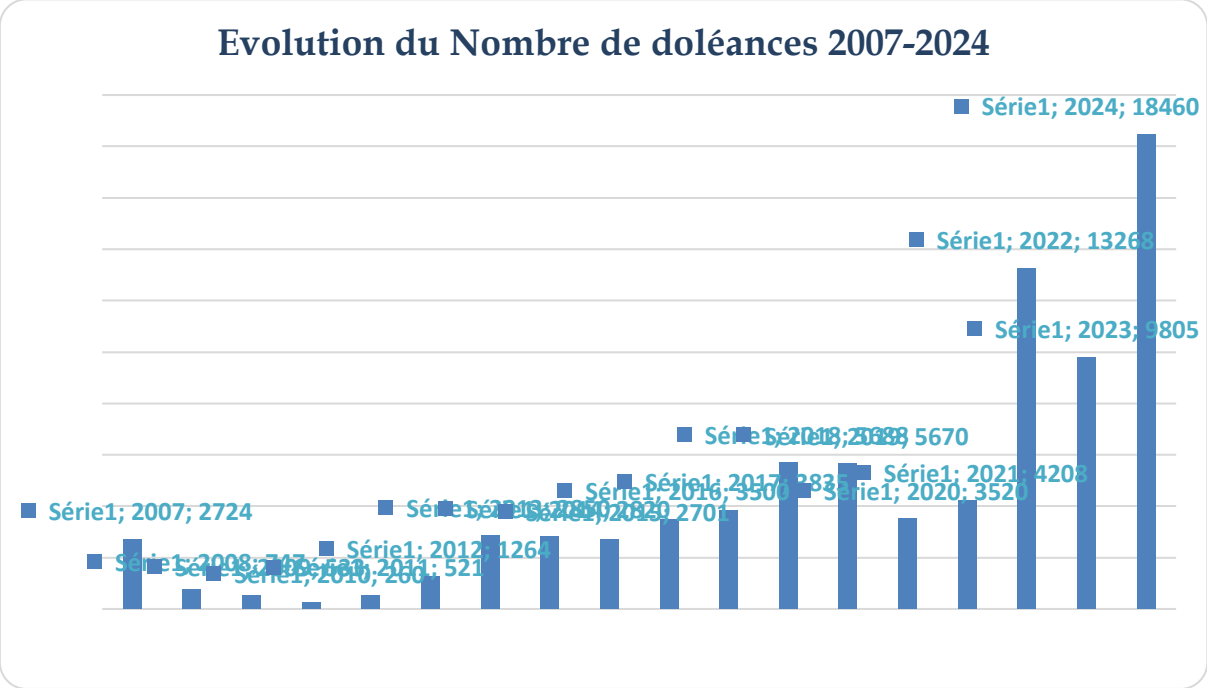
180 bénéficiaires en situation de handicap ont été accompagnés par la cellule de l'éducation inclusive du CNMH, pour intégrer les classes ordinaires dans des écoles primaires, dans le cadre du programme national d'éducation inclusive.

De plus, 400 dossiers d'aménagements scolaires et d'adaptation des examens ont été traités au niveau du CNMH afin de faciliter les évaluations/examens académiques des écoliers en situation de handicap.

Il est à noter que les pôles socio éducatifs des différentes structures du CNMH, fonctionnent selon un programme adapté aux enfants et aux jeunes avec retard mental, autistes et paralysie cérébrale, entre 04 et 18 ans.

Prestations sociales

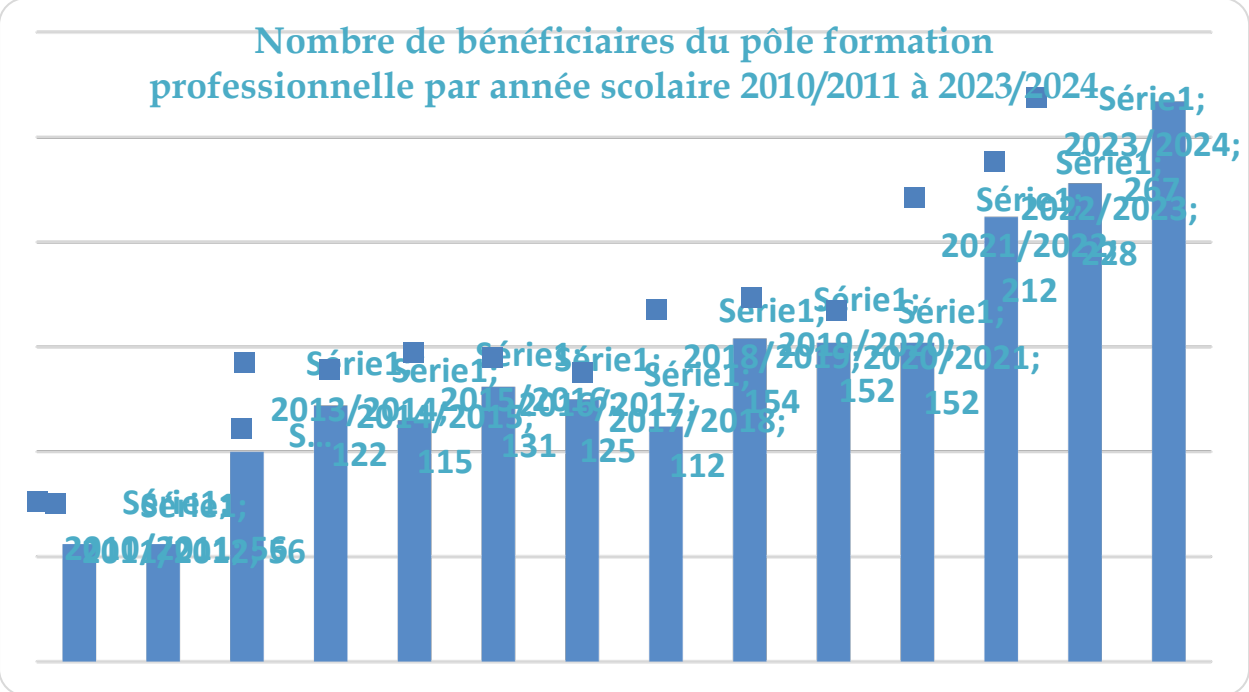
Evolution du Nombre annuel de doléances
De 2007 à 2024



Le nombre de doléances a augmenté en 2024 par rapport à l'année 2023, pour cause en partie de la bonne représentativité du CNMH au niveau national.

Prestations de Formation Professionnelle

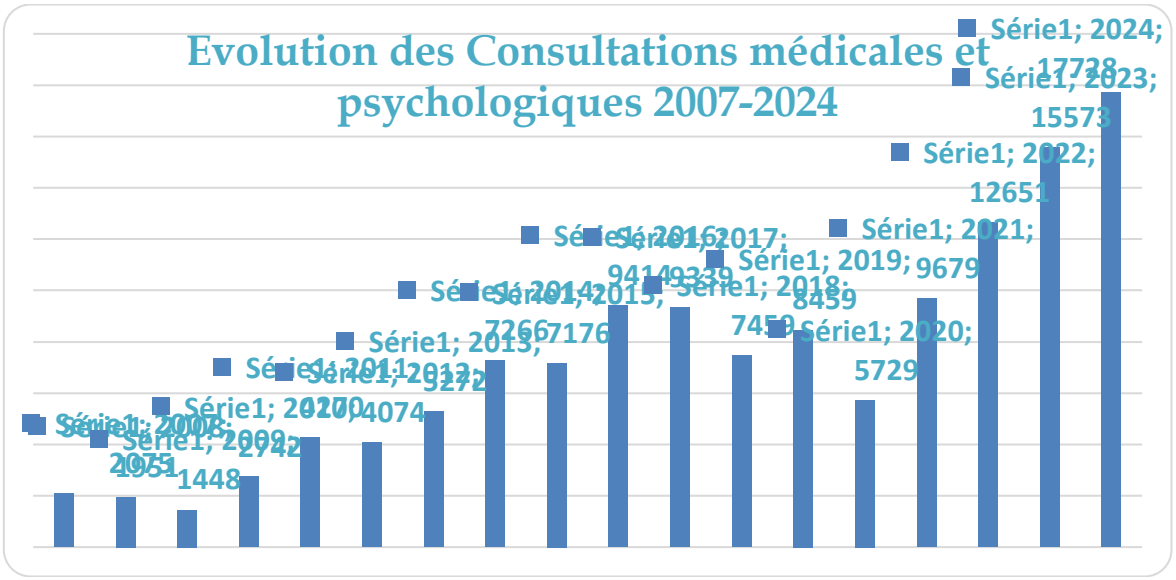
Evolution du Nombre annuel de bénéficiaires de la formation professionnelle
De 2010 à 2024



En effet, l'effectif des stagiaires bénéficiaires du pôle formation professionnelle des structures du CNMH a augmenté en 2024 pour atteindre 267 stagiaires avec un dépassement très significatif par rapport à l'année 2022-2023.

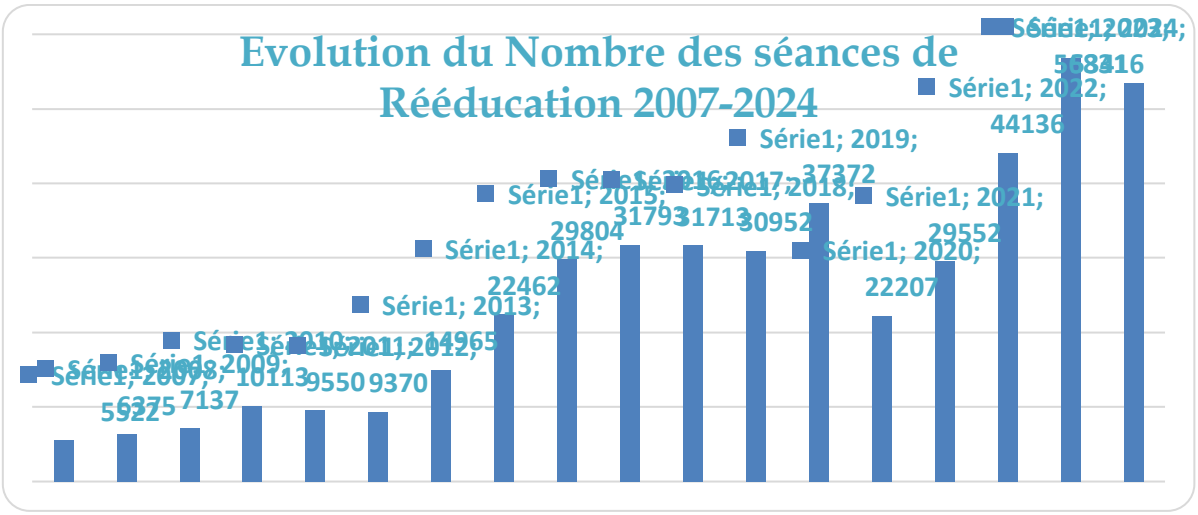
Prestations médicales :

Evolution du nombre annuel de consultations médicales et psychologiques
De 2007 à 2024



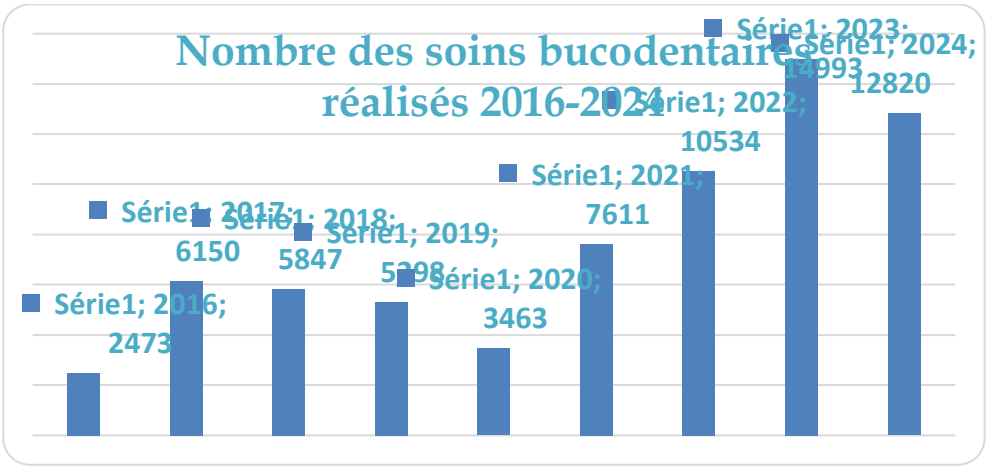
Les consultations médicales et psychologiques du CNMH ont connu une augmentation très significative en passant de 15573 consultations en 2023 à 17728 en 2024.

Evolution du Nombre de séances de rééducation
De 2007 à 2024



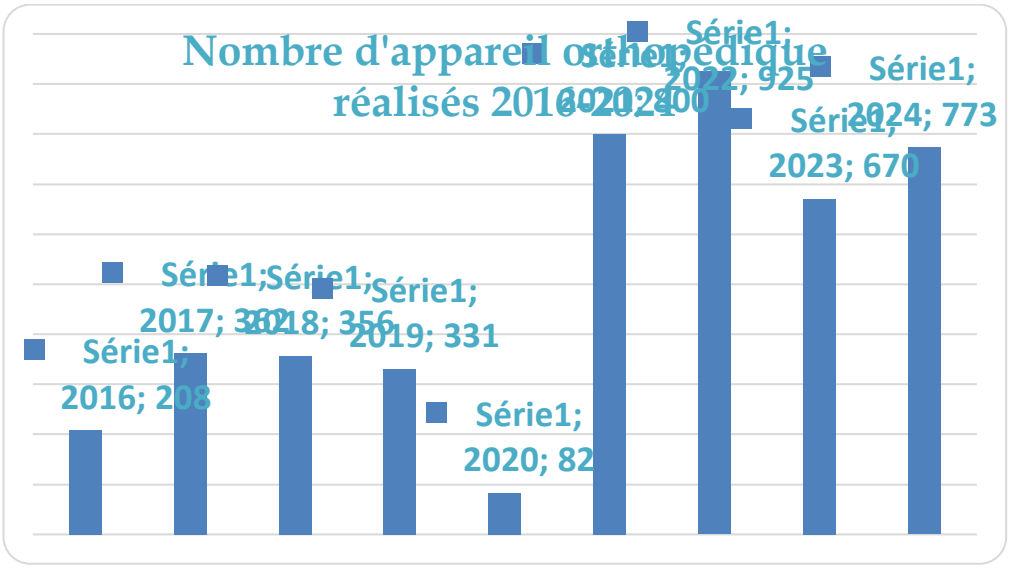
L'activité de rééducation du CNMH (Kinésithérapie, orthophonie, psychomotricité, orthoptie et ergothérapie), a marqué une légère baisse en passant de 56831 séances en 2023 à 53416 en 2024, ceci est dû principalement à l'insuffisance des RH spécialistes mis à disposition du CNMH.

Evolution du nombre de soins buccodentaires
De 2016 à 2024



Le nombre des soins Buccodentaires a baissé pour atteindre 12820 lors de l'année 2024 par rapport à l'année 2023.

Evolution du nombre d'appareils orthopédiques fabriqués au CNMH
De 2016 à 2024



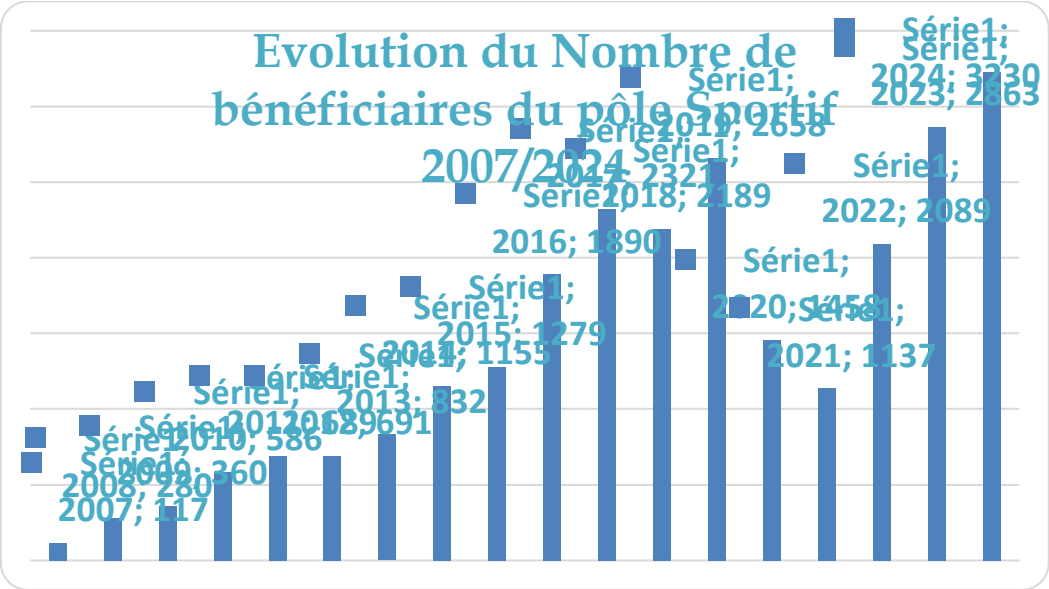
L'année 2024 a été marquée par la fabrication de 773 appareils orthopédiques au profit des bénéficiaires en situation de handicap, dépassant largement l'année 2023.

Cependant, et malgré les efforts déployés par les professionnels de santé pour assurer une prise en charge appropriée et de qualité des bénéficiaires, les performances 2024 des pôles médico-sociaux au niveau du Centre de Salé et des Sections régionales restent insuffisantes par rapport à la demande croissante de la population.

En effet, certaines disciplines médicales et paramédicales enregistrent de longues listes d'attente, nous en citons la rééducation et les composantes qui lui sont reliées.

Pôle des sports

Evolution du Nombre de bénéficiaires du pôle des sports
De 2007 à 2024



Pour l'année 2024, le pôle des sports a enregistré une augmentation des activités sportives pour atteindre 3230 bénéficiaires ; un chiffre considéré comme étant le plus élevé par rapport aux années passées.

VI. Etat d'avancement des principaux indicateurs par rapport aux résultats attendus du plan d'action 2024

- Un diagnostic de la GRH du CNMH, faisant ressortir les besoins en ressources humaines, est élaboré ; et le renforcement des effectifs du CNMH sur la base des besoins établis est réalisé.
  - Indicateur : Nombre de nouvelles affectations au CNMH / Effectif des Besoins estimés en RH X 100.
    Taux de réalisation : 30%
- Les compétences des ressources humaines du CNMH, du personnel nouvellement affecté au CNMH ainsi que celles des acteurs associatifs et des institutions partenaires sont développées.
  - Indicateur : Taux de mise en œuvre du plan de formation du CNMH.
    Taux de réalisation : 70%
- Le nouveau système de suivi évaluation est révisé et mis en œuvre au niveau du CNMH salé et des Sections régionales.
  - Indicateur : Nombre de structure de CNMH utilisant le nouveau système de suivi évaluation / Nombre total de structure du CNMH X 100.
    Taux de réalisation : 100%

- Une analyse annuelle des données produites est réalisée au niveau de chaque structure du CNMH
  - Indicateur : Nombre d'analyse réalisées / Nombre de structure du CNMH X 100
    Taux de réalisation : 100%
- L'organisation des événements phares est généralisée au niveau de toutes les structures du CNMH
  - Indicateur : Nombre d'événements prévus par structure du CNMH / Nombre d'événements réalisés par structure X 100.
    Taux de réalisation : 100%
- Toutes les filières de formation professionnelle prévues, lors des inaugurations des différentes sections régionales, sont opérationnelles.
  - Indicateur : Nombre de filière prévues au niveau des Sections Régionales / Nombre de filière opérationnelles SR X 100.
    Taux de réalisation : 50%

VII. Bilan du Centre d'Insertion et d'Aide par le Travail

Centre d'Insertion et d'Aide par le Travail
Rapport d'activités 2024



Le CIAT, Première structure de référence nationale au service d'une insertion socioprofessionnelle des jeunes en situation de handicap mental

Adresse : Sala Al Jadida, Route de Meknès Km 8,5 – Tél : 05 37 83 43 26 – Fax : 05 37 83 04 73 Site Web : www.fhandicap.ma – Email : ciat.handicap@gmail.com ; contact@ciat.ma

Janvier 2025